



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

CONVOCACTION

Date :
14/09/2022
Envoi le :
21/09/2022
Publication le :
21/09/2022

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 20
Absents : 09
Pouvoirs : 08
Votants : 28

L'an deux mil vingt-deux, le 27 septembre à 20h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Madame Martine BOURDIN Première Adjointe au Maire, en exercice.

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN,
Messieurs Alain SELLIER, Eric VERHILLE, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND.

Conseillers municipaux :

Mesdames Danielle PLOQUIN, Christine MENORET, Hélène ODENT,
Aurélie LERICHE, Lyn FAIPOUX,
Messieurs Daniel PERRICHOT, Pascal ARRAGAIN, Olivier DOUSSET,
Xavier BINET, Antoine MAQUIN, Pascal NOYAU, Yoann LAFAUX.

Absents excusés :

Mesdames Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Nathalie GIRAULT MORESVE, Renata VENCES, Florence MÉTIVIER,
Messieurs Bertrand RITOURET, Jean-Marc CHATEAU, Mikaël TOST, Eric GUILMET.

Absents :

Madame /
Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Bertrand RITOURET avait donné pouvoir à Madame Martine BOURDIN.

Madame Sophie BORÉ avait donné pouvoir à Madame Danièle HOUDU.

Madame Claire CARTIER avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

Madame Nathalie GIRAULT MORESVE avait donné pouvoir à Monsieur Olivier DOUSSET.

Madame Renata VENCES avait donné pouvoir à Madame Odile RITOURET.

Monsieur Mikaël TOST avait donné pouvoir à Monsieur Yoann LAFAUX.

Madame Florence MÉTIVIER avait donné pouvoir à Madame Lyn FAIPOUX.

Monsieur Eric GUILMET avait donné pouvoir à Monsieur Gilles FERRAND.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 037-213701394-20220927-DEL_27092022_05-DE



DEL N°27-09-2022/05 DON À LA COMMUNE DE SEPT ŒUVRES DE L'ARTISTE JEAN-ALFREDO ALBERT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a invité en résidence pendant 2 mois l'artiste Jean-Alfredo ALBERT entre le 14 février et le 15 mai 2022 pour travailler autour du patrimoine bâti et paysager de la commune de Luynes.

L'artiste a été sélectionné suite à un appel à candidatures lancé par la commune de Luynes.

Paysagiste concepteur (diplômé d'État en 2018 - École Nationale Supérieure de Paysages de Versailles) et artiste, toutes ses démarches de projet commencent par des immersions longues dans les paysages.

Son projet intitulé « Raconte-moi ton paysage » avait pour objet de composer un récit en dessin et en texte d'une longue promenade au travers des attachements des Luynois à leur paysage.

A l'issue de cette résidence, une exposition intitulée « Carnet de voyage en Val de Luynes » restituait le travail réalisé lors de cette immersion de deux mois à Luynes. Cette exposition a eu lieu du 2 au 30 juillet à La Grange à Luynes.

Cette exposition présentait à la fois une narration sous forme d'une série de planches de bande-dessinée et des vues paysagères dessinées de la commune de Luynes à travers une grande fresque à l'encre de Chine et treize aquarelles de paysages Luynois.

Parmi les œuvres réalisées lors de sa résidence à Luynes, l'artiste Jean-Alfredo ALBERT a souhaité faire don à la commune de Luynes de sept aquarelles représentant des paysages Luynois au format 29,7x42 cm. Les aquarelles sont encadrées sous verre.

L'objet de la délibération est de prendre acte de cette donation.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

PREND ACTE de la donation à la commune de 7 œuvres réalisées, par l'artiste Jean-Alfredo ALBERT en résidence durant le printemps 2022, dont la liste et les photos sont jointes en annexe à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

La Première Adjointe au Maire,

Martine BOURDIN



La secrétaire de séance,

Madame Sylviane FORTUN
Adjointe au Maire

Délibération rendue exécutoire : 29/09/2022
Par sa transmission en Préfecture le : 29/09/2022
Et sa publication le site internet de la commune le : 29/09/2022
La Première Adjointe au Maire,



Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 037-213701394-20220927-DEL_27092022_05-DE